

Données de cadrage

- Fin 2016, 16 % des salariés du secteur marchand (hors agriculture et fonction publique) travaillent à temps partiel.
- Les parcours de travail à temps partiel, peuvent être nettement différenciés, selon leur caractère
 - Travail à temps partiel continu
 - Travail à temps partiel tardif
 - Travail à temps partiel peu actif
 - Travail à temps transitoire
 - Travail à temps partiel permanent

- **Le TP continu** concerne 25 % des actifs exerçant à temps partiel. Les emplois sont longs, au moins 5 ans, chez le même employeur. Les salariés concernés sont un peu plus souvent des cadres.
- **Le TP tardif**, concerne 16 % des effectifs. L'entrée durable dans l'emploi se fait à temps partiel. Le temps partiel apparaît comme un moyen de reprendre une activité. Ces parcours sont relativement plus suivis par des femmes

- **Le TP peu actif**, concerne 21 % des salariés. Il est marqué par une alternance d'emplois courts à temps complet ou à temps partiel. Le temps partiel reste transitoire. Les personnes suivant ces parcours sont souvent des femmes, qui conjuguent des contraintes familiales fortes et de faibles dispositions pour accéder à des emplois stables à temps plein.
- **Le TP transitoire**, concerne 13 % des effectifs. Il s'agit d'une situation

- Enfin **le TP d'entrée** correspond à 17 % des effectifs. Les débuts se font à temps partiel et évoluent vers le temps plein.

Les caractéristiques individuelles des salariés à temps partiel

- 82 % des salariés à temps partiel sont des FEMMES
- 31 % des femmes actives exercent à temps partiel
- 1 salarié sur 3 déclare être à temps partiel, faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein. Illustration du temps partiel subi.
- Et donc 2 salariés sur 3 déclarent être à temps partiel choisi.

Zoom sur le travail à temps partiel choisi

- Des raisons d'y recourir spécifiques:
 - Les hommes déclarent plus fréquemment travailler à temps partiel pour exercer une autre activité professionnelle, suivre des études ou une formation, ou pour raison de santé
 - Les femmes souhaitent plus souvent travailler à temps partiel, pour s'occuper de leurs enfants ou d'un autre membre de la famille.

- Pour les seniors, un temps partiel plus souvent choisi que subi.
- **A l'inverse, les jeunes actifs et les actifs les moins qualifiés, travaillant à temps partiel le subissent le plus souvent**

Caractéristiques des employeurs

- Le secteur tertiaire concentre 90 % des emplois exercés à temps partiel, en particulier chez les particuliers employeurs et dans le secteur du nettoyage, où la moitié des salariés exercent à temps partiel.
- Le travail à temps partiel est aussi plus fréquent dans les entreprises de petite taille.

L'organisation hebdomadaire du travail à temps partiel.

- Une organisation hebdomadaire qui varie fortement selon les secteurs d'activité
 - 31 % des salariés à temps partiel effectuent une durée hebdomadaire assez longue supérieure à 24h.
 - 16 % ont une durée inférieure à 24h.
 - Dans la grande distribution, les salariés travaillant à temps partiel, surtout de longue durée hebdomadaire, sont le plus souvent des femmes



- dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, le temps partiel est plus masculin et plus jeune et a une durée hebdomadaire de travail plus faible .

*

* - dans le secteur du nettoyage en entreprise, les durées de travail sont faibles et assurées davantage par des femmes plutôt âgées.

Durée travaillée et rémunération

- Les rémunérations mensuelles et horaires des salariés à temps partiel, sont faibles.
- La moitié des salariés à temps partiel ont un salaire net inférieur à 850 euros
- 16 % des salariés à temps partiel, ont plusieurs emplois, principalement pour compléter leurs revenus.

Jeunes, seniors, temps partiel et secteurs d'activité

- Jeunes et seniors sont sur-représentés parmi les actifs travaillant à temps partiel.
- Les jeunes subissent davantage que les seniors le temps partiel
- Jeunes et seniors ont les durées de temps partiel les plus courtes / aux autres tranches d'âge
- Jeunes et seniors travaillent davantage à temps partiel, dans le cadre d'un CDI.

Emploi à temps partiel et recherche d'emploi

- **25 % des demandeurs d'emploi en moyenne, exercent une activité tout en recherchant un autre emploi.**
- Un lien entre activité réduite et retour à l'emploi durable existe.
- Les revenus de cette activité peuvent être cumulés, sous conditions, avec l'allocation de telle sorte que l'activité réduite ne diminue pas le revenu total.

- Caractéristiques des DE pratiquant une activité réduite :
 - Une population plus féminisée
 - Une population plus jeune.
 - Ayant un niveau de qualification moyen (ouvrier qualifié ou employé qualifié)

- Caractéristiques des activités exercées
 - 30 % des activités réduites, sont réalisées dans les secteurs de la sécurité, du nettoyage, des services aux entreprises, de l'entretien de la voirie, de l'enlèvement des déchets.
 - 10 % des activités réduites concernent le secteur de la santé et de l'action sociale.

- L'activité réduite a un effet positif sur l'accès à l'emploi durable, à condition de ne pas se prolonger plus de 6 mois. Au delà, on a à faire à une trappe à précarité.